



Quel littoral demain en Seine-Maritime ?

Lancement de l'élaboration de la Stratégie Littoral 76

Dossier de Presse
20 Janvier 2023

SYNDICAT MIXTE DU
LITTORAL
DE LA SEINE-MARITIME



Sommaire

Ouverture : le mot du président	p.3
I – Littoral 76	
- le constat	p.4
- quelques chiffres	p.6
II- Le Syndicat Mixte du Littoral 76	
- les compétences et les membres	p.7
- les missions	p.8
Quelques réalisations du SML76	
- les balades littorales	p.9
- les études de danger	p.10
III – Élaboration de la Stratégie Littoral 76	
- une stratégie coordonnée et partagée, les acteurs en charge	p.12
- la Commission Littoral 76	p.13
- les 3 étapes de construction	p.14
- le diagnostic en cours	p.15
- quelques exemples d’actions	p.16
V – Save the date	p.17
VI – Visuels de mobilisation	p.18

Le mot du Président



« Du Havre au Tréport, la Côte d'Albâtre est un atout indéniable pour le développement et l'attractivité de notre département.

Néanmoins, notre littoral est directement exposé à des risques naturels accentués dès à présent par le dérèglement climatique. Ainsi, l'élévation du niveau marin et le recul du trait de côte ont un impact fort sur son aménagement.

Ce constat nous pousse à devoir nous adapter afin d'anticiper ces phénomènes et leurs conséquences. C'est pourquoi, l'amélioration des connaissances et le déploiement des compétences, initiés par le Département de la Seine-Maritime, doivent se poursuivre et s'intensifier. En tant que Président du Syndicat Mixte du Littoral de la Seine-Maritime (SML76), voici le cadre dans lequel je compte inscrire la politique de notre syndicat, en privilégiant le dialogue, la concertation au service d'une gestion partagée et durable du littoral. »



Le Président, Alain BAZILLE

Littoral 76 : le constat

La Côte d'Albâtre est soumise à des éboulements de falaise de fréquence et d'intensité variables selon les secteurs. Cela entraîne un **recul du trait de côte** qui affecte des secteurs urbanisés, des infrastructures, des équipements, des espaces agricoles et naturels. Dans le même temps, les points bas, les secteurs de basses vallées, à l'embouchure des fleuves côtiers, les valleuses et les villes portuaires sont soumis aux phénomènes de **submersions marines** et d'**inondation**. Ainsi, lors de forts coefficients de marée et avec l'élévation du niveau marin, les bassins portuaires débordent (ex : Dieppe, Saint Valery en Caux, ...). Lors de tempêtes importantes, les vagues passent au dessus des digues qui protègent les villages côtiers (ex : Etretat). De plus, les basses vallées, à l'exutoire des fleuves côtiers, en plus d'être soumises aux risques de submersions marines, sont également inondées par les ruissellements continentaux. **Toutes les communes littorales du territoire ont connu plus ou moins récemment un de ces phénomènes.**

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ENTRAINE UNE ÉLÉVATION DU NIVEAU DE LA MER QUI ACCENTUE LE REcul DU TRAIT DE CÔTE ET LES SUBMERSIONS MARINES. LE TERRITOIRE, LES HABITANTS ET L'ENSEMBLE DES ENJEUX SOCIO-ÉCONOMIQUES SONT DE PLUS EN PLUS EXPOSÉS.

C'est dans ce contexte que le SML76 a été créé pour entre autres proposer une Stratégie qui permette à terme de disposer d'un territoire résilient face aux conséquences du changement climatique et aux risques naturels littoraux.

**Une augmentation de 1m minimum
du niveau marin d'ici 2100...**



**Une accélération de l'augmentation
du niveau marin**



A l'occasion de la première Commission Littoral 76, en novembre 2021, Stéphane Costa, professeur à l'Université de Caen et co-président du GIEC Normand a présenté les phénomènes à l'œuvre sur le Littoral 76.

Les villes côtières catalysent déjà tous les risques hydrologiques : inondations des vallées par les crues de rivières et les submersions marines (franchissement de vagues ou intrusions marines dans les ports ou les basses vallées).

De plus, le littoral seinomarin est également soumis au recul du trait de côte (20 à 25 cm/an) qui varie en fonction de la résistance des roches constituant les falaises et la nature des aménagements présents (épis, perré etc.) qui fixent des plages ou protègent les habitations et les infrastructures.

Selon les projections du GIEC, l'élévation du niveau de la mer liée au changement climatique va entraîner de manière beaucoup plus fréquente des inondations continentales par blocage des écoulements fluviaux, des inondations par remontées de nappe au niveau des vallées, des intrusions d'eau salée dans les nappes, des phénomènes de submersions plus fréquentes, engendrant des dommages pour les biens et les personnes.

Quelles sont les solutions à apporter ? Où doit-on poursuivre l'entretien des aménagements visant à se protéger contre les assauts de la mer ? Où faut-il d'ores-et-déjà prévoir des programmes de « repli stratégique » ; c'est à dire des projets visant à relocaliser certains usages, activités, aménagements, infrastructures et/ou habitations dans des zones rétro-littorales ?

Au cours de la matinée, les services de l'État ont évoqué également la récente Loi n°2021-1104 du 22/08/21, portant lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets (dite Loi « Climat & Résilience ») qui précise que les communes littorales, les plus impactées par le recul du trait de côte, devront d'ici 3 ans intégrer le recul du trait de côte dans leur document d'urbanisme respectif.

A l'instar du Syndicat Mixte du Littoral Baie de Somme Grand Littoral Picard, la Stratégie Littoral 76 a pour vocation d'améliorer la connaissance et le suivi des phénomènes naturels, instaurer et entretenir une « culture du risque » au sein des populations ou encore conforter la résilience du territoire.

Littoral 76 : le constat

D'après les paroles des participants à la Commission Littoral 76 n°2 en juin 2022 :

Le recul du trait de côte, les effondrements de falaises, les submersions et les inondations, l'élévation du niveau de la mer liée au changement climatique et les tempêtes sont des menaces sur le littoral seinomarin.

Ils ont des impacts directs sur :

- Les habitations, les équipements publics, les infrastructures, les réseaux et le patrimoine du front de mer ;
- Les activités économiques notamment portuaires, industrielles et touristiques ;
- Les usages professionnels et récréatifs balnéaires ;
- Les milieux naturels et les paysages notamment les basses vallées humides.

Au sujet des **submersions**, de nombreux participants insistent sur l'importance de prendre en compte également les questions des **inondations continentales** par ruissellement et **crues de fleuves côtiers** ainsi que les modalités de gestion de **réseaux d'eaux pluviales**.

La question de l'importance des **galets** en matière de protection du trait de côte a souvent été évoquée.



Les besoins pour améliorer la gestion des risques naturels littoraux sont les suivants.

- **Informier/sensibiliser** les populations locales dans un premier temps et les visiteurs en faisant preuve de pédagogie afin d'éveiller les consciences, de développer la conscience du risque ainsi que les « bonnes pratiques » (comportements à adopter) ;
- **Anticiper/prévenir** les phénomènes ;
- **Gérer** les crises ;
- **Protéger** les enjeux menacés ;
- **Adapter** le territoire aux aléas pour améliorer sa résilience.

Voici les outils qu'il serait intéressant, selon les acteurs du littoral de mobiliser.

- En matière de protection, les participants évoquent la mise en place de différents outils :
 - ✓ Les **systèmes amovibles** avant les tempêtes pour limiter les intrusions d'eau ;
 - ✓ Les **enrochements** pour lutter contre les assauts de la mer ;
 - ✓ Un plan de gestion du stock de **galets**.
- En matière d'adaptation, sont évoquées les opérations **d'évaluation de la vulnérabilité du territoire** (bâti, infrastructures, ouvrages, espaces) pour ensuite pouvoir mettre en place des mesures permettant de la réduire.
- Les participants citent également les **outils de planification de l'aménagement** du territoire comme supports pour porter les opérations d'adaptation du territoire et de repli stratégique (SCoT, PLUi, PPR, etc.).
- La notion de **projet de territoire** est développée également dans chaque groupe avec l'idée, qu'il faudra trouver un **équilibre dans les mesures prises entre gestion des risques naturels, enjeux économiques, milieux naturels, gestion économe du foncier et prise en compte de l'ensemble des usages**.
- Les **Programmes d'Actions de Prévention des Inondations** (PAPI) sont également des outils intéressants pour la gestion des phénomènes de submersions marines.

Quelques chiffres sur le littoral seinomarin



Pour agir face aux conséquences du changement climatique et aux risques naturels littoraux → La création du Syndicat Mixte Littoral de la Seine-Maritime en 2019

Les compétences :

1. **Coordonner et élaborer une « Stratégie Littoral 76 »** concertée en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) et de recul du trait de côte (*risques inondation, submersion, éboulement de falaise*), dans une perspective d'adaptation au changement climatique.
2. **Gérer des ouvrages de protection** contre les submersions marines, de maintien et d'accès aux plages.
3. **Contribuer au rétablissement des continuités écologiques** à l'exutoire des fleuves côtiers et participer à la reconquête des milieux aquatiques littoraux.



Les missions du Syndicat Mixte du Littoral de la Seine-Maritime



FÉDÉRER

les acteurs du littoral



ANIMER

*la Commission Littoral pour élaborer
une stratégie de gestion intégrée*



AMÉLIORER

la connaissance du littoral



SENSIBILISER

*pour développer une « culture du
risque » sur le littoral seinomarin*



INTÉGRER

*une stratégie d'adaptation aux
risques littoraux dans les
documents de planification et les
projets d'aménagement*



GÉRER

*les ouvrages de protection contre
les submersions marines (digues),
de maintien et d'accès aux plages
(épis, escaliers)*



APPRÉHENDER

*le devenir des ouvrages du littoral
en anticipant la montée du niveau
marin et le recul du trait de côte*



RÉTABLIR

*les continuités écologiques à
l'exutoire des fleuves côtiers et
participer à la reconquête des
milieux aquatiques littoraux*

Exemple d'opérations de sensibilisation réalisées par le SML76

60 participants aux premières « Balades Littorales » organisées cet été par le Syndicat Mixte du Littoral de la Seine-Maritime (SML76) en collaboration avec le Clos des fées à Paluel...

Les habitants de la Côte d'Albâtre ont répondu nombreux à l'invitation du SML76 et du Clos des Fées – Commune de Paluel pour cheminer ensemble depuis le site du Clos des Fées au hameau de Conteville, jusqu'au front de mer de Paluel/Veuillettes-sur-Mer, en passant par le site des falaises « Mémoire d'Albâtre ».

L'objectif était d'échanger et de partager sur de nombreux sujets liés au littoral de la Côte d'Albâtre : le phénomène de recul du trait de côte lié aux éboulements de falaise ; le risque d'inondation et de submersion des basses vallées ; le rôle des digues et les modalités d'entretien et de gestion ; le rôle des épis pour retenir les galets et protéger les plages ; le développement des stations balnéaires et les constructions toujours plus proches du rivage, etc...

Juillet et août 2022



Les études de dangers des digues littorales portées par le SML76

Au titre de sa compétence « GEMAPI », et plus précisément au titre de la prévention des inondations, **le SML76 est gestionnaire des trois digues de protection contre les submersions marines** de Veulettes-sur-Mer/Paluel, de Saint-Aubin-sur-Mer et d'Étretat.

Une digue est un ouvrage linéaire construit en surélévation par rapport au terrain naturel afin de prévenir les inondations lorsque le niveau de l'eau est plus élevé que le niveau de la zone protégée.

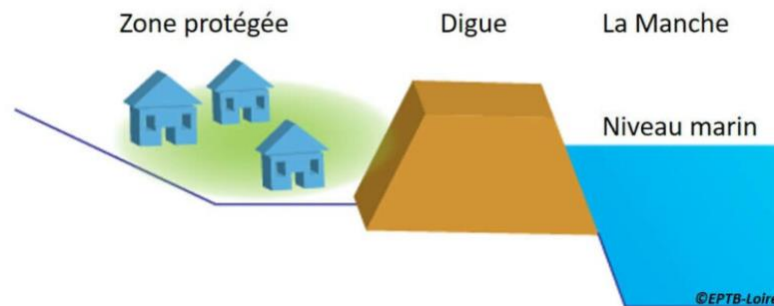


Schéma du fonctionnement d'une digue (à partir d'une représentation réalisée par EPTB-Loire)



Sur la côte d'Albâtre, ce type d'ouvrage de protection contre les submersions n'existe que sur six sites (les trois digues susmentionnées ainsi que les digues de Quiberville/Sainte-Marguerite-sur-Mer, Pourville-sur-Mer et Criel-sur-Mer). Les ouvrages présents sur les autres plages relèvent en effet uniquement de la protection contre l'érosion des fronts de mer et du maintien du cordon de galets (Yport, Fécamp, Saint-Valery-en-Caux, Veules, Dieppe-Puys, etc...).



En Seine-Maritime, et en l'occurrence sur les sites de Veulettes-sur-Mer/Paluel, de Saint-Aubin-sur-Mer et d'Étretat, ces digues, directement exposées aux éléments, sont des **infrastructures de génie civil avec parement en béton armé, conçues pour résister à l'action érosive des vagues et des galets**.



Ces trois infrastructures ont été **classées par arrêté préfectoral en ouvrages hydrauliques de catégorie « C »** * au titre du décret « digues » du 11/12/2007.

Ce classement entraîne un certain nombre d'**obligations de surveillance, d'entretien, de connaissance et de gestion, relatives à la sécurité et à la sûreté des ouvrages**, afin que le responsable d'un ouvrage maintienne celui-ci dans son rôle optimal de protection.

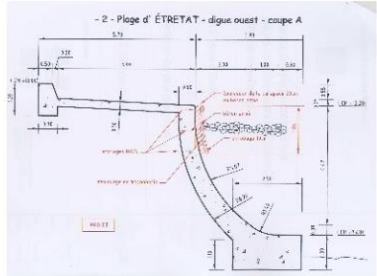
Parmi ces obligations, figure l'**« étude de danger »** qui est la base de la **connaissance du système d'endiguement et de son environnement pour le gestionnaire de digue**. Cette étude doit ainsi présenter et justifier le fonctionnement et les performances attendues du système (zone protégée, niveau de protection, risques de défaillance) en toutes circonstances, à partir d'une démarche d'analyse de risques s'appuyant sur la collecte, l'étude et la confrontation de toutes les informations et données pertinentes (données topographiques, géotechniques, historiques, enjeux et simulations issues de modélisations hydrauliques).

Après appel d'offres, le SML76 a retenu en juin 2021 le groupement de bureau d'études ANTEA/DHI pour la bonne réalisation de ces études attendues par l'État pour septembre 2022.



Les études de dangers des digues littorales portées par le SML76

La méthodologie d'une étude de dangers est la suivante :



1 – Recherche et analyse des connaissances existantes sur la digue, les aléas et les enjeux. Pour cela l'ensemble des données techniques et historiques disponibles sont examinées (dossier de l'ouvrage, plans, cartes, photographies, relevés topographiques et géotechniques, retours d'expérience après tempêtes, données marégraphiques et hydrodynamiques, etc...).



2 – Investigations complémentaires : sur la base de l'analyse des données existantes et d'une visite technique approfondie des ouvrages avec le SML76, un programme d'études complémentaires géotechniques et topographiques a été arrêté par ANTEA/DHI afin de disposer de l'ensemble des données indispensables à la bonne caractérisation des performances des ouvrages. Ces études ont été réalisées de novembre à février 2022.

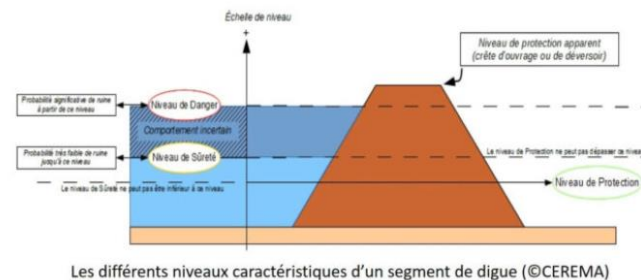


3 – Exploitation des données :

À partir de l'ensemble des données recueillies, pour chaque site, le bureau d'étude va pouvoir ainsi pleinement caractériser :

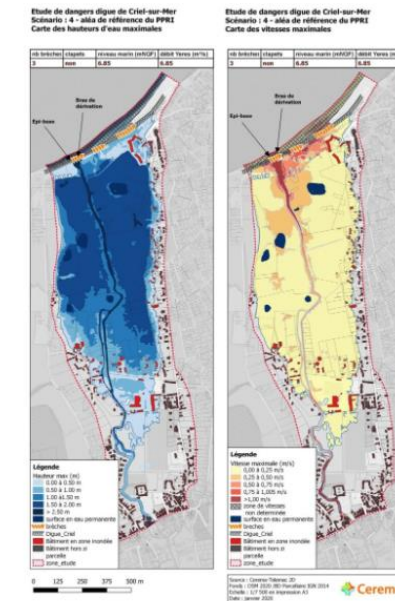
- **L'environnement et l'aléa météo-marin** (statistiques de niveau marin et de houle à la côte, évolution de la morphologie du cordon de galet etc...);
- **Le système d'endiguement** lui-même (la digue et les autres ouvrages contributifs à la prévention des inondations du type épis, réseau pluvial permettant le ressuyage en zone protégée, etc...),
- **La performance fonctionnelle et structurelle du système d'endiguement** (probabilité de défaillance par déversement/dépassement de la digue ou par rupture).

Ce diagnostic approfondi permet ainsi d'évaluer les événements marins (niveaux de mer et de vagues) engendrant une probabilité de défaillance du système d'endiguement supérieure ou égale à 50 % (niveau de danger) et supérieure ou égale à 5 % (niveau de de sureté).



Les différents niveaux caractéristiques d'un segment de digue (©CEREMA)

4 – Définition de la zone protégée et scénarios de venues d'eau potentiellement dangereuses pour les populations dans la zone protégée.



Exemple de Criel-sur-Mer : venues d'eau dangereuses pour un évènement météo-marin centennal

À partir du niveau de protection arrêté, des caractéristiques de performances des systèmes d'endiguement et des modélisations hydrauliques réalisées par le bureau d'étude, **les zones protégées à l'arrière des ouvrages pourront être définies.**

De même, pour des événements dépassant le niveau de protection et notamment les événements équivalents au niveau de danger et à la tempête de période de retour centennale, ces modélisations intégreront le niveau marin, les vagues à la côte, les volumes franchissant par-dessus les digues (ou à travers les potentielles brèches), la propagation des inondations dans les zones protégées afin de **définir les venues d'eau potentiellement dangereuses pour la population** (hauteur d'eau supérieure à 1 mètre ou vitesse des écoulements supérieure à 0,5m/s).

2023 : Une stratégie Littoral 76 coordonnée et partagée

L'élaboration de la Stratégie Littoral 76 : stratégie de gestion intégrée et concertée en matière de GEMAPI et de recul du trait de côte, dans une perspective d'adaptation au changement climatique du Havre au Tréport.

Les objectifs de la Stratégie Littoral 76 sont d'améliorer la **gestion des submersions marines et du recul du trait de côte** ; d'**anticiper les conséquences du changement climatique** et d'**adapter** les territoires littoraux seinomarins. Il s'agit d'une **démarche construite avec et au bénéfice de l'ensemble des acteurs du littoral**, c'est-à-dire les habitants, les usagers, les aménageurs, les gestionnaires, les entrepreneurs, les plaisanciers, etc.

L'élaboration de la Stratégie Littoral 76 est portée par le SML76 et réalisée par le groupement des bureaux d'études : ARTELIA, COMMUN ACCORD, PHILIPPE MARC et BIEN FAIT POUR TA COM pour les deux prochaines années. Ce groupement dispose de compétences en matière de construction de stratégie territoriale, de caractérisation des aléas littoraux, de concertation, de communication et de réglementation.

Les financeurs sont l'Agence de l'Eau Seine Normandie, la Région Normandie et le SML76.

La démarche se décompose en **trois phases** :

- Le **diagnostic** du territoire pour identifier et partager les enjeux (sur la base des études déjà disponibles et des entretiens auprès des acteurs locaux),
- La définition d'une **trajectoire à court, moyen et long terme** pour la gestion du trait de côte,
- L'écriture d'un **programme d'actions opérationnelles** pour atteindre les objectifs de gestion, fixés dans la définition de la trajectoire.

- Le SML76 assure la coordination et l'élaboration de la Stratégie Littoral 76



- Le groupement de bureaux d'études en charge de l'élaboration avec le sml76

- Les financeurs



Une Commission Littoral 76, lieu d'échanges autour de la stratégie

Animée par le Président (ou un Vice-Président) du SML76, elle est composée de membres permanents et de membres non permanents qui seront associés en fonction des thématiques de travail ou des secteurs géographiques concernées. Ainsi dans le cadre de cette commission, de nombreux ateliers sont organisés.

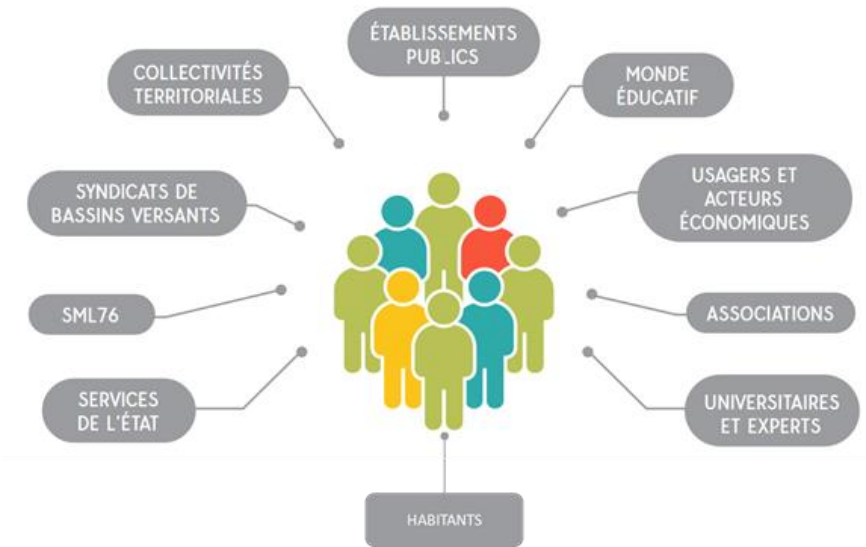
Les membres permanents sont les adhérents du SML76 (élus et agents) ainsi que l'Etat, la Région Normandie, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, le Conservatoire du littoral, les universitaires et le Réseau d'Observation du Littoral Normandie Hauts-de-France.

Les représentants des communes et EPCI littoraux, en charge de la planification, sont membres à part entière de cette Commission Littoral 76.

Les membres non permanents sont l'ensemble des acteurs socio-économiques, des usagers, des experts, des chercheurs, des collectivités territoriales, des syndicats, des organismes consulaires, etc. qui interviennent sur le littoral.



LA COMMISSION LITTORAL 76 EST UN LIEU D'ÉCHANGE ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS DU LITTORAL. L'OBJECTIF EST DE « DÉFINIR UNE STRATÉGIE GLOBALE DE GESTION DU LITTORAL EN LIEN AVEC LES MISSIONS DU SYNDICAT ET DES AUTRES ACTEURS DU TERRITOIRE CONCERNÉS ».



La Stratégie Littoral 76 est une stratégie de gestion intégrée du trait de côte qui doit permettre de faire évoluer le littoral seinomarin tout en tenant compte du cadre de vie, des paysages, des milieux naturels, des activités économiques, ...

Il s'agira de mettre en place des actions cohérentes au regard des besoins et des attentes de l'ensemble des acteurs du littoral en partenariat étroit avec les collectivités locales (établissements publics de coopération intercommunale, syndicat de bassins versants, communes littorales).

Sa mise en place nécessite l'implication de tous pour définir les actions cohérentes puis ensuite pour leur mise en œuvre en fonction des compétences de chacun?

Les étapes de construction de la Stratégie Littoral



Le diagnostic en cours

L'objectif du diagnostic est de caractériser

- les **aléas** (submersion, inondation, recul du trait de côte, élévation du niveau marin en lien avec le changement climatique),
- les **enjeux exposés** (habitations, infrastructures, équipements, entreprises, espaces agricoles, milieux naturels, patrimoine, etc.)
- les **modalités de gestion des risques, des milieux et de l'aménagement actuels** (ouvrages littoraux, qui fait quoi sur le littoral ?, comment les risques sont pris en compte dans les documents d'urbanisme ? Quelles sont les mesures mises en place en cas de crise ? Etc.)

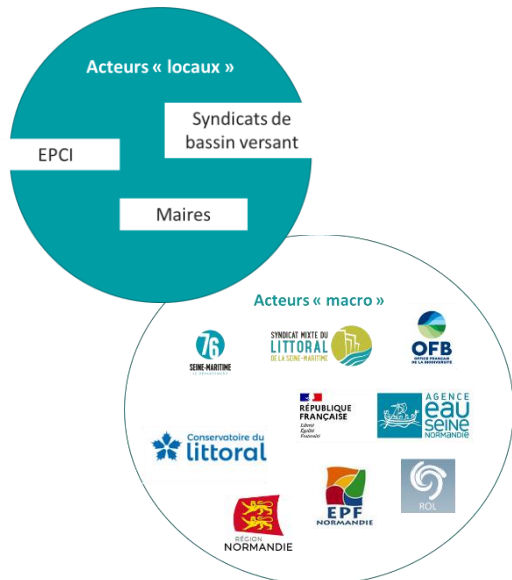
La méthode proposée consiste à

- **capitaliser** des informations techniques via l'ensemble des documents et études qui existent déjà
- comprendre la perception du risque par les habitants et usagers du littoral grâce à **une enquête sociologique**
→ panel de 43 personnes interrogées fin 2022

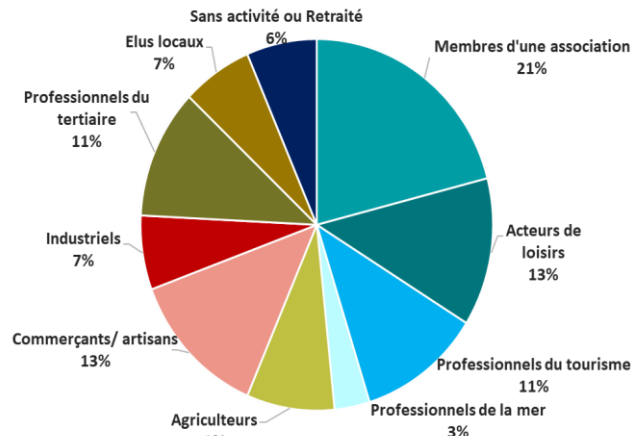
- **recenser les perceptions, les besoin et les attentes de l'ensemble des acteurs via des entretiens** (échange sur les actions, leur vision de l'avenir du littoral seinomarin et les actions à mettre en œuvre selon eux pour une gestion intégrée du trait de côte)
→ 25 entretiens en cours auprès des **EPCI (Établissements de Coopération Intercommunales), des syndicats de bassins versants, des gestionnaires des ports, des services de l'État, des experts, des établissements publics, etc.**
→ Échanges avec **les communes littorales** en cours

- **mobiliser, informer, sensibiliser les acteurs du littoral seinomarin avec l'organisation de différents temps d'échanges**
→ **8 ateliers pour les élus et agents des collectivités (février et mars 2023)** : explication des phénomènes naturels, apports techniques et juridiques autour de solutions de gestion, modalités de planification de l'aménagement du territoire pour anticiper et s'adapter, simulations de submersions marines et modalités de gestion du trait de côte
→ **2 ateliers pour les acteurs socio-économiques** : quelle est la vulnérabilité de mon activités par rapport aux risques littoraux et aux changements climatiques ? Quels outils pour la réduire ?
→ **2 réunions publiques** (7 février à 18h30 à Vattetot sur Mer et 2 mars à 18h30 à Belleville sur Mer) : explication d'un expert sur le climat, présentation des éléments techniques puis échanges en groupe de travail
→ **5 ateliers de partage du diagnostic** avec l'ensemble des publics (mars 2023) : partage du diagnostic et identification des modes de gestion à privilégier à court, moyen et long terme

Acteurs mobilisés pour les entretiens



Profil des acteurs interrogés dans le cadre de l'enquête sociologique



Quelques exemples d'actions qui pourraient découler de la Stratégie Littoral 76

AMELIORER LA CONNAISSANCE

- Étudier le déplacement des galets pour éventuellement les utiliser à des fins de protection des biens et des personnes

DEVELOPPER UNE « CULTURE DU RISQUE »

- Élaborer un jeu de sensibilisation aux risques côtiers dédiés aux scolaires seinomarins
- Mettre à jour les Plans Communaux de Sauvegarde des communes vulnérables en y intégrant les risques côtiers
- Mettre en place des points de repères sur le territoire pour matérialiser le recul du trait de côte

AMENAGEMENT SUR LES OUVRAGES DU LITTORAL

- Supprimer une digue, très coûteuse à l'entretien, plutôt que de la rehausser une nouvelle fois.
- Prévoir les travaux de confortement d'une digue protégeant un nombre trop important d'habitants pour être supprimé.
- Reconnecter un fleuve côtier à la mer par l'ouverture d'une digue.

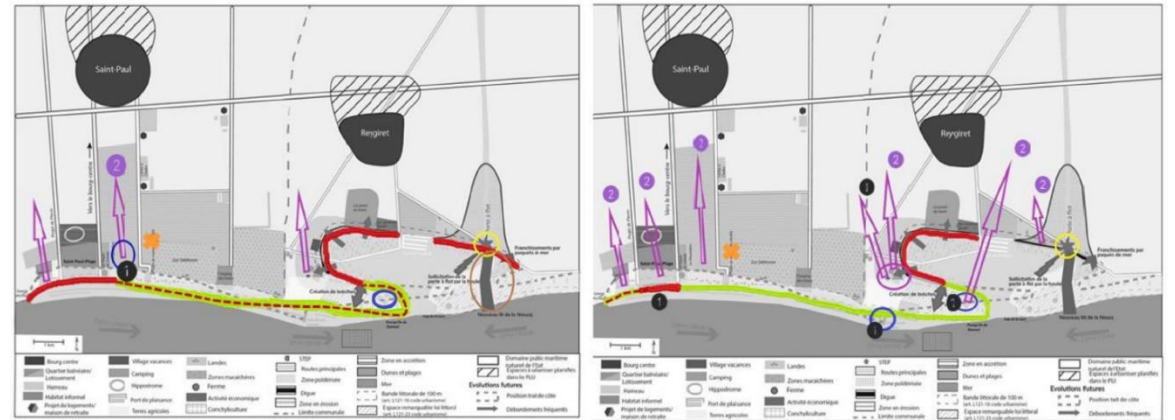
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- Mettre en place une première opération d'adaptation d'un quartier soumis au risque submersion (ex : construction sur pilotis, créer une zone de refuge dans l'habitation, etc.)
- Prévoir la relocalisation d'un équipement public plutôt que de le protéger (ex : un camping),

Exemple de la côte ouest du Cotentin

Résister à tout prix

Solutions alternatives

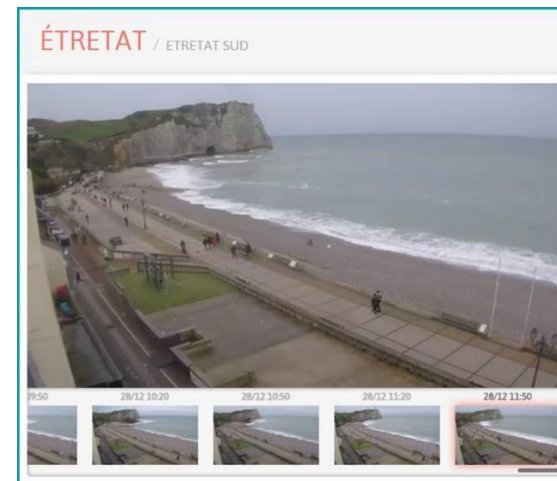


- Protection dure
- Protection douce
- Protection dure/douce
- Relocalisation

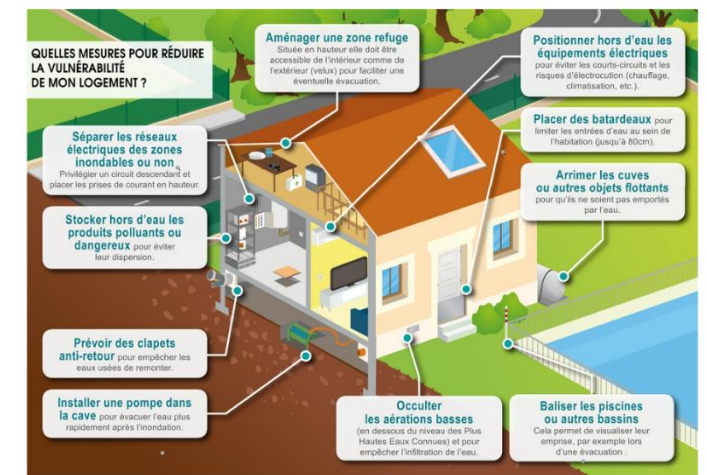
- Adaptation
- Abandon projet maison de retraite
- Rechenalisation
- Porte à flot (confortement, entretien)

Temporalité de mise en œuvre des actions
 1 20 ans
 2 50 ans / 100 ans

Suivi webcam



Adaptation du bâti



La Stratégie Littoral doit être co-construite : Save the date!

Mardi 7 février 2023 à 18h30 à la salle communale de Vattetot-sur-Mer et Jeudi 2 mars 2023 à 18h30 à la salle Scène en Mer de Belleville-sur-Mer (Petit-Caux)

Le SML76 avec l'appui des bureaux d'étude ARTELIA et Commun Accord organisent les premières réunions publiques d'information auprès du grand public afin de :

- Partager des éléments de connaissance au sujet des risques naturels littoraux et du changement climatique,
- Recenser les personnes, les activités et les espaces concernés par ces risques,
- Échanger sur les modalités actuelles de gestion et les éventuelles difficultés.

Déroulé :

18h30 : Accueil des participants

19h00 : Les conséquences du changement climatique sur le littoral seinomarin par Stéphane Costa, co-président du GIEC Normand et professeur à l'Université de Caen Normandie

19h30 : Submersion, érosion du trait de côte, inondation, ... : quelles conséquences locales ? par ARTELIA

19h45 : Ateliers d'échanges et de réflexions sur les bases des exposés précédents et des connaissances/expériences des participants

21h00 : Restitution des échanges

Public : habitants, usagers, entrepreneurs, gestionnaires ... du littoral de Seine-Maritime. La Stratégie Littoral 76 ne pourra se construire sans l'ensemble des acteurs concernés. Chacun est le bienvenu à ces réunions publiques.

Modalités d'inscription : Entrée libre – Pour toute information complémentaire, contacter le sml76 : 02 35 28 55 52 – contact@sml76.fr – www.sml76.fr

Lancement de notre campagne de communication pour mobiliser



LA MER MONTE!

Avant d'en arriver là...

Participez aux réunions publiques !

07 février 2023 à 18h30	02 mars 2023 à 18h30
à la salle communale de Vattetot-sur-Mer	à l'espace culturel « Scène-en-mer » de Petit Caux
100 route du grand chène, 76111 Vattetot-sur-Mer	Rue du Scribe - Belleville sur Mer 76270 Petit Caux

sml76.fr



LA MER MONTE!

Avant d'en arriver là...

Participez aux réunions publiques !

07 février 2023 à 18h30	02 mars 2023 à 18h30
à la salle communale de Vattetot-sur-Mer	à l'espace culturel « Scène-en-mer » de Petit Caux
100 route du grand chène, 76111 Vattetot-sur-Mer	Rue du Scribe - Belleville sur Mer 76270 Petit Caux

sml76.fr



LA MER MONTE!

Avant d'en arriver là...

Participez aux réunions publiques !

07 février 2023 à 18h30	02 mars 2023 à 18h30
à la salle communale de Vattetot-sur-Mer	à l'espace culturel « Scène-en-mer » de Petit Caux
100 route du grand chène, 76111 Vattetot-sur-Mer	Rue du Scribe - Belleville sur Mer 76270 Petit Caux

sml76.fr



Contact presse :

François Dehais - Directeur – 07 60 54 92 08
francois.dehais@sml76.fr

Pour en savoir plus sur le SML76 :

www.sml76.fr

